

CHSLD : Le personnel spécialisé distribue des repas



Alors qu'une pénurie de main-d'œuvre du personnel spécialisé en soins de santé sévit dans le réseau public, la direction du CSSS Sud de Lanaudière a pris la décision d'utiliser son personnel professionnel et technique pour la distribution des repas du midi et du soir dans quatre CHSLD.

Une mesure qui fait grincer des dents du côté de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) où l'on s'inquiète des répercussions négatives qu'engendreront cette décision sur les soins prodigués aux personnes âgées, à savoir la réduction des services de santé.

« Il est invraisemblable d'obliger des travailleurs sociaux, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des nutritionnistes et des techniciens en loisir à couper leurs heures de prestation de services professionnels aux personnes âgées pour distribuer des repas, déplacer des chariots, remplir des carafes, etc. », dénonce la présidente du syndicat, Dominique Verreault.

Elle estime que si ces tâches sont essentielles au bon fonctionnement des établissements, *« elles ne doivent pas se faire au détriment des autres besoins des patients, qui attendent déjà trop longtemps pour recevoir des services spécialisés. »*

Selon l'APTS, la direction du CSSS prétend que cette approche de type « milieu de vie » vise à améliorer la qualité de vie en CHSLD. Or, pour Mme Verreault, ces mesures sont plutôt des compressions et des coupures de services déguisées. Elle fait valoir que de diminuer les soins de santé aux bénéficiaires ne contribuera certainement pas à améliorer leurs conditions de vie.

L'APTS en appelle au ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, de voir à ce que cette pratique ne se répande pas à l'ensemble des établissements.

Maude Messier